

B.T.S. HÔTELLERIE RESTAURATION
OPTION A : MERCATIQUE ET GESTION HÔTELIÈRE
ÉTUDE ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET DE GESTION
DE L'ENTREPRISE HÔTELIÈRE

Durée : 5 heures.

Le Relais

Documents et matériels autorisés :

- Listes de comptes du plan comptable général, du plan comptable hôtelier,
- Calculatrice à fonctionnement autonome et sans imprimante
(circulaire n°99.186 du 16/11/1999 BOEN n°42)
- Calculatrice convertisseuse euros/francs autorisée.
- Tables financières et statistiques.

Ce sujet comporte 16 pages numérotées de 1/16 à 16/16 :

4 pages de textes numérotées de 2/16 à 5/16 et 11 pages d'annexes numérotées de 6/16 à 16/16.

Le sujet comprend quatre dossiers qui peuvent être traités de façon indépendante. Il est cependant conseillé au candidat de traiter les deux premiers dossiers dans l'ordre de présentation (les temps précisés sont indicatifs).

		Durée	Barème	Pages
	Exposé de la situation du cas			p. 2
Dossier 1	Une région à fort potentiel touristique et culturel (<i>économie touristique, économie d'entreprise</i>)	1 h 10	32 pts/140	p. 3
Dossier 2	Le Relais sera-t-il toujours Le Relais ? (<i>mercatique</i>)	1 h 10	34 pts/140	p. 3 et 4
Dossier 3	Les performances financières et d'exploitation (<i>gestion</i>)	2 h 10	60 pts/140	p. 4 et 5
Dossier 4	Choisir une structure juridique (<i>droit</i>)	0 h 30	14 pts/140	p. 5

Annexe 1	Le tourisme culturel			p. 6 et 7
Annexe 2	Le pays de Saulx			p. 8
Annexe 3	Les clés pour lancer un projet dans le tourisme			p. 9
Annexe 4	Esprit de France : le développement de la chaîne culturelle de l'hôtellerie			p. 10
Annexe 5	Compte de résultat simplifié au 31.12.2001			p. 11
Annexe 6	Bilan comptable simplifié au 31.12.2001			p. 12
Annexe A	Soldes intermédiaires et compte de résultat gestion			p. 13 et 14
Annexe B	Choix d'une structure juridique			p. 15 et 16

Nota : les annexes A, B sont fournies en deux exemplaires :

- un exemplaire servant de brouillon,
- l'autre exemplaire à anonymiser étant à remettre avec la copie.

SESSION	EXAMEN : BTS Hôtellerie Restauration	Durée	5 heures
2002	OPTION A : Mercatique et Gestion Hôtelière	Coefficient	7
H R A E E J	Étude économique, juridique et de gestion de l'entreprise hôtelière	SUJET	Page 1 / 16

LE RELAIS

Né au XIX^{ème} siècle, l'hôtel LE RELAIS revit grâce à une histoire d'amour entre un financier passionné d'arts, de culture, et ce superbe pays de Saulx.

Le grand-père de Thierry Genet habitait le village d'Andernay et c'est auprès de lui, qu'enfant, il a passé toutes ses vacances. Devenu homme d'affaires à New York, il n'y a plus mis les pieds pendant dix-huit ans jusqu'à ce qu'il rencontre Nancy, décoratrice de métier et amoureuse de vieilles pierres. Il désira lui faire découvrir la Meuse de son enfance.

Ce voyage leur donna envie de se marier à Ligny-en-Barrois, charmant village où pour M. Genet, rien ne semblait avoir changé. Ils visitèrent l'établissement LE RELAIS, belle bâtisse construite au XIX^{ème} siècle. Malgré le manque d'entretien et les dégradations diverses, ce fut le coup de foudre. Le lieu abrita non seulement la réception de leur mariage mais, cet établissement étant à vendre, ils en sont devenus propriétaires en 1991.

Une grande campagne de rénovation fut entreprise sous la direction de Nancy Genet. Elle fut nécessaire pour mettre le gros œuvre aux normes en vigueur à l'époque et démarrer une activité d'hôtellerie restauration. Actuellement ouvert toute l'année, LE RELAIS est un hôtel de 24 chambres 3 étoiles au prix moyen de 59,46 €. Son restaurant dispose de 60 places. Deux services, un à midi et un le soir, sont assurés avec un ticket moyen de 29,73 €.

Tout fut conçu pour faire du RELAIS un havre de paix, de charme et de douceur. De nombreux clients regardèrent avec admiration les badigeons à la chaux, les frises et les patines colorées qui égayaient cet établissement et ils interrogèrent M. et Mme Genet sur le sujet. Aujourd'hui, face à cet intérêt inattendu, les propriétaires ont le projet de développer des activités nouvelles liées au tourisme culturel, en organisant des stages d'initiation aux différentes techniques de décoration : patine, glacis à l'éponge ou au chiffon, pochoirs, badigeon. La nouvelle clientèle, qu'ils pourraient ainsi capter, viendrait s'ajouter à la clientèle habituelle de passage et d'affaires.

Vous êtes chargé(e) de conseiller M. et Mme Genet sur la faisabilité de leur projet. C'est pourquoi, il vous est demandé de traiter les quatre dossiers suivants :

- Dossier 1 : une étude du tourisme culturel
- Dossier 2 : une recherche concernant le changement de nom du RELAIS
- Dossier 3 : une étude des performances financières et d'exploitation au 31.12.2001
- Dossier 4 : une réflexion sur les différents statuts juridiques possibles.

SESSION	EXAMEN : BTS Hôtellerie Restauration	Durée	5 heures
2002	OPTION A : Mercatique et Gestion Hôtelière	Coefficient	7
H R A E E J	Étude économique, juridique et de gestion de l'entreprise hôtelière	SUJET	Page 2 / 16

DOSSIER 1 : UNE REGION A FORT POTENTIEL TOURISTIQUE CULTUREL, UNE OPPORTUNITE A SAISIR

Pour relever le défi de l'extension de leur activité, M. et Mme Genet ne manquent pas d'idées originales. Ils envisagent d'organiser dans leur établissement des stages et des expositions en partenariat avec le Musée de Bar-le-Duc, ainsi que des sorties culturelles.

Les stages proposés se dérouleraient dans une ambiance conviviale et studieuse. Au programme de ces ateliers animés par des artistes formateurs de la région :

- initiation aux différentes techniques pour modifier le ton d'une peinture,
- perfectionnement dans cet art en exerçant son savoir-faire sur un meuble,
- découverte du stuc vénitien et du badigeon à la chaux sur tout support.

Des expositions en partenariat avec le musée de Bar-le-Duc seraient consacrées aux meubles lorrains, aux tableaux, aux armoiries, aux bibelots, aux costumes et aux outils de travail de la région.

1.1. À l'aide de vos connaissances et de l'annexe 1, **procédez** à l'analyse structurée de la demande de tourisme culturel en vous appuyant sur des données quantitatives et qualitatives.

1.2. À partir des informations contenues dans l'annexe 2, **présentez** de façon structurée les principales ressources du pays de Saulx dans le domaine du tourisme culturel.

M. et Mme Genet s'interrogent sur les avantages qu'ils peuvent attendre des nouvelles activités prévues et sur les contraintes qui conditionnent leur mise en œuvre. À l'aide de vos connaissances et de l'annexe 3 :

1.3. **Citez** au moins 4 des principaux avantages attendus.

1.4. **Indiquez** sans les développer les contraintes imposées par ces nouvelles activités.

M. et Mme Genet sont confortés dans leur projet et poursuivent leur démarche.

DOSSIER 2 : LE RELAIS SERA-T-IL TOUJOURS LE RELAIS ?

Afin de développer cette nouvelle activité, M. et Mme Genet vous demandent de réfléchir sur les actions commerciales mises en œuvre ou à concevoir.

Ils se demandent si le nom actuel de leur établissement LE RELAIS évoque suffisamment leur nouvelle offre. Ils attendent vos propositions.

2.1. **Recherchez** les raisons qui peuvent motiver le changement de nom.

2.2. **Indiquez** les risques liés au changement de nom de l'établissement de M. et Mme Genet.

SESSION	EXAMEN : BTS Hôtellerie Restauration	Durée	5 heures
2002	OPTION A : Mercatique et Gestion Hôtelière	Coefficient	7
H R A E E J	Étude économique, juridique et de gestion de l'entreprise hôtelière	SUJET	Page 3 / 16

M. et Mme Genet estiment que le changement de nom est nécessaire et qu'ils doivent faire connaître ce nouveau nom de leur établissement.

2.3. Proposez un nouveau nom. Justifiez-le en vous appuyant sur les qualités que doit posséder un nom, une marque.

2.4. Citez et expliquez brièvement quatre actions de communication et/ou de commercialisation qui permettront d'atteindre cet objectif.

D'une part, M. et Mme Genet souhaitent ne pas rester isolés et rejoindre une chaîne existante. Ils vous ont demandé de prendre contact avec plusieurs chaînes volontaires. Après une étude approfondie des différentes propositions des chaînes, votre choix s'arrête sur la chaîne " Esprit de France " qui est présentée en annexe 4.

D'autre part, vous avez repéré chez M. et Mme Genet deux mobiles dominants : l'orgueil et la sécurité. Maintenant, vous cherchez à les convaincre d'adhérer à cette chaîne « Esprit de France ».

2.5. Pour cela, proposez pour chacun de ces mobiles un argument structuré sous forme de tableau.

Le projet de M. et Mme Genet prend forme. À leur demande, vous effectuez un diagnostic de leur établissement.

DOSSIER 3 : LES PERFORMANCES FINANCIÈRES ET D'EXPLOITATION

Avant de concrétiser leur projet, M. et Mme GENET souhaitent analyser la situation comptable et financière de l'entreprise. Pour cela, ils vous confient la mission de procéder à un diagnostic d'exploitation et financier dont l'objectif est de vérifier si la situation actuelle permet d'envisager un tel projet.

3.1. À l'aide de l'annexe 5, complétez :

- a) le tableau des soldes intermédiaires de gestion de l'annexe A.
- b) le compte de résultat de gestion de l'annexe A.

3.2. Calculez les ratios de gestion et les indicateurs commerciaux qui vous paraîtront intéressants pour une analyse de gestion pertinente pour le restaurant, pour l'hôtel et pour l'ensemble de l'établissement.

3.3. À partir de l'annexe 6, présentez le bilan fonctionnel simplifié au 31.12.2001 et **calculez** les indicateurs significatifs : Fonds de Roulement Net Global, Besoin en fonds de Roulement (en distinguant les éléments d'exploitation et les éléments hors exploitation) et la trésorerie.

Le couple décide de mettre l'établissement en conformité avec leur projet. Le coût de l'ensemble des travaux et aménagements est estimé à 198 184 €. L'augmentation du besoin en fonds de roulement au titre de l'année 2002 est estimé à 15 245 €. Elle sera financée par une subvention de même montant octroyée par le Conseil Régional de Lorraine.

SESSION	EXAMEN : BTS Hôtellerie Restauration	Durée	5 heures
2002	OPTION A : Mercatique et Gestion Hôtelière	Coefficient	7
HRAEEJ	Étude économique, juridique et de gestion de l'entreprise hôtelière	SUJET	Page 4 / 16

3.4. **Déterminez** le montant de l'emprunt nécessaire au financement du projet de rénovation, d'une part, et d'autre part, au financement du fonds de roulement net global calculé au paragraphe précédent 3.3).

3.5. **Présentez** les quatre premières lignes du tableau d'amortissement de l'emprunt nécessaire afin que Monsieur et Madame Genet puissent préparer le budget de trésorerie et évaluer les charges d'emprunt. Vous **rappellerez** la formule utilisée pour le calcul de la semestrialité constante.

Les caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- durée : 10 ans ; au taux nominal de 4,40% l'an
- remboursement semestriel, par **semestrialité** constante, à calculer au taux proportionnel
- date de souscription de l'emprunt : 01.03.2002
- date de la première échéance : 01.09.2002

3.6. **Rédigez** un rapport d'au maximum 30 lignes sur la rentabilité et la situation financière de l'établissement en vous fondant sur les résultats de votre étude.

DOSSIER 4 : CHOISIR UNE STRUCTURE JURIDIQUE

M. et Mme Genet envisagent d'associer à leur entreprise certains amis artistes et formateurs. Afin de les conseiller, vous avez conduit plusieurs entretiens avec M. et Mme Genet. Au cours de ceux-ci, vous avez décelé chez eux les objectifs suivants :

- faciliter l'implication des artistes à leur projet, sur le long terme,
- motiver les artistes par une perception de dividendes,
- faciliter l'entrée et la sortie de nouveaux associés,
- empêcher l'arrivée d'associés non désirés,
- limiter leur propre risque et celui des artistes associés,
- ne pas subir une pression fiscale désavantageuse,
- ne pas perdre le contrôle de leur nouvelle société,
- ne pas être contraint par un formalisme excessif,
- ne pas exiger une participation financière dissuasive aux artistes et formateurs,
- valoriser le savoir-faire des artistes.

Après réflexion, ils optent pour la forme sociétaire mais hésitent entre trois formes juridiques : société anonyme (SA), société à responsabilité limitée (SARL), société en nom collectif (SNC).

4.1. **Complétez** le tableau de l'annexe B qui leur permettra de comparer les caractéristiques principales des différentes formes juridiques.

4.2. **Précisez** la forme juridique que vous conseilleriez à M. et Mme Genet. **Argumentez** votre choix.

ci-joint : - six annexes de texte
 - DEUX annexes (A et B) à rendre avec la copie

SESSION	EXAMEN : BTS Hôtellerie Restauration	Durée	5 heures
2002	OPTION A : Mercatique et Gestion Hôtelière	Coefficient	7
HRAEEJ	Étude économique, juridique et de gestion de l'entreprise hôtelière	SUJET	Page 5 / 16